

Règlement Particulier

Organisation

L'organisation des courses est placée sous la responsabilité de l'ASK Salbris et de la Ligue du Centre Val de Loire de Karting, sous l'égide de la FFSA.

La course d'endurance Relax Max se déroulera sur le circuit international de Salbris.

Réglementation

Le présent règlement est spécifique à l'Endurance Relax Max. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué, sans un accord écrit de l'ASK Salbris et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué au niveau sportif et technique le règlement national FFSA.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement et dans le règlement national FFSA est interdit.

L'ASK Salbris se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement, si des raisons majeures l'imposent, avec accord de la FFSA.

Dans ce qui suit, l'Endurance Relax Max sera désigné par : ERM.

Pilotes admis

La compétition est ouverte aux licencié(e)s FFSA titulaires d'une licence de compétition ou d'entraînement ou d'un titre de participation Course Clubs en cours de validité et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence **internationale** délivrée par une ASN étrangère.

Catégories admises

Les catégories admises sont les suivantes :

- Groupe 1 :
 - o Minime
- Groupe 2 :
 - o Cadet
- Groupe 3 :
 - o Nationale
 - o Senior
 - o Senior Master
 - o Rotax Max
 - o Rotax Max Master
 - o DD2
 - o Open

Minimum de 10 équipages engagés par groupe.

Maximum de 48 équipages engagés par groupe.

Acceptation du règlement

Le fait de s'engager à l'ERM implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement et de l'appliquer.

L'ASK Salbris se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation d'un pilote n'appliquant pas les clauses du présent règlement, ou d'exclure tout pilote dont l'attitude pourrait nuire à l'image de l'ERM ou du karting en général.

Droit d'inscription

Chaque équipage désirant participer à l'ERM doit verser, au plus tard 15 jours avant celle-ci, le montant du droit d'inscription qui est de :

- 70 Euros pour les Groupes 1 et 2
- 150 Euros pour le Groupe 3

Au delà de cette limite, le montant d'inscription sera majoré 30 Euros.

Le droit d'inscription comprend

- Le droit de piste du samedi
- L'inscription à l'endurance du dimanche.

Procédures d'inscription

Pour s'inscrire, chaque participant doit s'inscrire en suivant ce lien :

www.sologne-karting.com

En cas de dépassement, la liste des engagés sera établie dans l'ordre de la date d'engagement de chaque équipage à l'ERM, puis dans l'ordre de la date d'inscription de chaque pilote à la manche considérée.

Seront considérés comme inscrits les équipages qui auront retourné leur dossier complet avec leur règlement.

Calendrier

L'ERM se déroulera le week-end du 28 et 29 novembre 2020.

Liste des organisateurs

Liste des organisateurs en annexe

Règlement technique

Le châssis

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

La carrosserie

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

Le moteur

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

Le carburant

Libre, vendu dans les stations services françaises, 98° d'Octane maximum

Les contrôles

Chaque pilote ne pourra disposer que d'un châssis et d'un ou deux moteurs selon le règlement technique de la FFSA. Les numéros châssis et moteurs devront être parfaitement lisibles. Chaque kart devra être présenté au contrôle technique entièrement monté. Des contrôles de conformité au présent règlement pourront être effectués à tout moment des courses.

Les pneus

Aucune modification, retailage, ni aucun traitement de pneus ne sont autorisés. Un seul train de pneus pour l'ensemble du dimanche.(slick et pluie) est autorisé. Les pneus slick (et pluie le cas échéant) seront amenés par le pilote. Les pneus seront notés par les contrôleurs techniques. Ils resteront en possession des pilotes.

Pour les catégories du Groupe 3, Mojo D2XX , pneus pluie MOJO W5.

Poids

Selon le règlement technique de la FFSA et de la coupe de marque

Un contrôle aléatoire de poids pourra avoir lieu dans le Groupe 3 dans les courses.

Règlement sportif

Déroulement des courses

Lors de chaque course, sont organisés des essais libres, des essais chronométrés, des finales, et ceci pour chaque catégorie

Séance d'essais libres

Séances d'essais libres le samedi par groupe.

Essais chronométrés

Le déroulement des essais chronométrés sera établi sur le système des 10 minutes.

Les essais chronométrés déterminent la position sur la grille de départ de la manche 1.

Courses

Pour les groupes 1 et 2 :

La durée totale de course sera de 1 heure découpée en 2 manches de 30 mn.

La grille de départ de la manche 2 sera selon l'ordre d'arrivée de la manche 1.

Pour le groupe 3 :

La durée totale de course sera de 3 heures découpée en 2 manches de 1h30.

La grille de départ de la manche 2 sera selon l'ordre d'arrivée de la manche 1.

Horaires

Ces horaires ne sont pas définitifs.

Samedi

- De 9h à 12h : Séances d'essais libres par groupe
- De 13h30 à 17h00 : Séances d'essais libres par groupe
- De 15h00 à 17h00 : Confirmation des inscriptions

Dimanche

- 8h30 : Briefing pour l'ensemble des pilotes
- 9h00 : Séance Chronos Groupe 1
- 9h15 : Séance Chronos Groupe 2
- 9h30 : Séance Chronos Groupe 3
- 9h45 : Manche 1 Groupe 1
- 10h30 : Manche 1 Groupe 2
- 11h15 : Manche 1 Groupe 3
- 13h30 : Manche 2 Groupe 1
- 14h15 : Manche 2 Groupe 2
- 15h00 : Manche 2 Groupe 3
- 17h00 : Proclamation des résultats et podiums

Classement

Le classement final sera l'addition des points acquis à l'issue des 2 manches. L'attribution des points se fait par catégorie. En cas d'égalité, le classement de la 2^{ème} départagera les ex-æquo. Il y aura un podium par catégorie en fin de journée, après validation du contrôle technique.

Tableau d'attribution des points Groupes 1 et 2

Pos	Pts										
1	60	7	34	13	24	19	18	25	12	31	6
2	50	8	32	14	23	20	17	26	11	32	5
3	45	9	30	15	22	21	16	27	10	33	4
4	40	10	28	16	21	22	15	28	9	34	3
5	38	11	26	17	20	23	14	29	8	35	2
6	36	12	25	18	19	24	13	30	7	36	1

Tableau d'attribution des points Groupe 3

Pos	Pts										
1	80	8	40	15	28	22	21	29	14	36	7
2	70	9	38	16	27	23	20	30	13	37	6
3	65	10	36	17	26	24	19	31	12	38	5
4	60	11	34	18	25	25	18	32	11	39	4
5	55	12	32	19	24	26	17	33	10	40	3
6	50	13	30	20	23	27	16	34	9	41	2
7	45	14	29	21	22	28	15	35	8	42	1

Au-delà du 43^{ème}, 0 point.

Equipage

Groupes 1 et 2 :

Un équipage est composé de 1 pilote

Groupe 3

Un équipage est composé de 1 à 4 pilotes maximum.

Ravitaillement et passages dans les stands

Groupes 1 et 2

Un équipage doit effectuer obligatoirement au minimum 1 passage dans les stands durant chaque manche. Le départ et l'arrivée ne comptent pas pour un ravitaillement. Une pénalité de 3 tours par ravitaillement manquant est infligée aux équipages ne respectant pas cette règle. Aucune réclamation sur ce point ne sera acceptée par l'organisateur.

L'entrée des stands sera fermée 5 minutes avant l'arrivée de la manche 1 et de la manche 2.

Groupe 3

Un équipage doit effectuer obligatoirement au minimum 5 passages dans les stands à l'issue des 2 manches, avec un minimum de 2 passages dans les stands par manche. Le départ et l'arrivée ne comptent pas pour un ravitaillement. Une pénalité de 3 tours par ravitaillement manquant est infligée aux équipages ne respectant pas cette règle. Aucune réclamation sur ce point ne sera acceptée par l'organisateur.

L'entrée des stands sera fermée 5 minutes avant l'arrivée de la manche 1 et de la manche 2.

Règle des 60 secondes

Pour chaque passage obligatoire dans les stands durant la course, une durée minimum sera demandée. Ce temps sera pris entre la boucle de chronométrage d'entrée des stands et la boucle de sortie. Ce temps devra être au minimum de 60 secondes.

Chaque équipage aura la responsabilité de gérer son temps dans les stands.

En cas de non respect de ce point de règlement : 1 tour de pénalité par infraction.